

FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

Le jeudi 1er septembre 2022

Regroupement pédagogique du Dévoluy

Bonjour ! Après ces semaines de vacances, qui, je l'espère, auront permis à tous (petits et grands) de se reposer, voici quelques informations concernant le fonctionnement des écoles.

Les classes du regroupement sont réparties comme suit :

Les maternelles : (2 ans, Petite Section, Moyenne Section, Grande Section) iront à Agnières.

Tous les CP, CE1, CE2, CM1, CM2, quel que soit le lieu de résidence, iront à St Etienne.

La réunion de rentrée, prévue mi-septembre, précisera le fonctionnement de chaque classe.

Pour rappel, l'école n'est obligatoire qu'à partir de 3 ans. L'accueil des enfants à partir de 2 ans pourra être envisagé dans une mesure raisonnable.

Temps scolaire (horaires, vacances)

Les jours et horaires de classe sont lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

L'accueil des enfants par les enseignants débute dix minutes avant le début des cours.

Temps d'accueil périscolaire du matin :

7h30-9h sur les deux écoles d'Agnières et de St Etienne. (Payant entre 7h30 et 8h30 sur inscription)

Personnel encadrant : Corinne Saussaye, Séverine Legros, Chantal Peyremorte, Véronique Damy

Temps d'accueil périscolaire du soir :

- 16h30-17h15 : garderie à l'école de St Etienne et Agnières / temps du goûter (fourni par les parents)
- 17h-18h : ateliers du soir à l'école d'Agnières pour tous les enfants scolarisés de la TPS au CM2. (Payant sur inscription)

Personnel encadrant : Séverine Legros, Chantal Peyremorte, Véronique Damy, Corinne Saussaye.

Covid : les horaires des temps d'accueil périscolaires du matin et du soir peuvent être revus à la baisse pour permettre la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Coût du service : Les temps d'accueil périscolaires (de 7H30 à 8H30 et de 17H à 18H) seront désormais facturés à la demi-heure, toute demi-heure commencée étant due, selon le barème tarifaire ci-dessous :

Catégorie	Coût à la demi-heure
QF 1 / 0 à 229	0.35 €
QF 2 / 230 à 457	0.40 €
QF 3 / 458 à 686	0.45 €
QF 4 / 687 à 914	0.50 €
Plus de 914	0.75€

Multi-accueil de La Joue du Loup : ouvert de 7h à 19h30. Arrêt du transport scolaire avec accompagnement de la crèche jusqu'au car et à l'intérieur du car jusqu'à l'école. Pour les enfants jusqu'à 6 ans. Tarif en fonction des revenus. Inscription obligatoire au préalable à la crèche au : 04.92.58.95.10

Un service de cantine est assuré pendant le temps de midi.

Absences

Il est demandé de prévenir le plus rapidement possible de toute absence de votre enfant.

Les absences en cours de journée ne sont autorisées que pour raison médicale, ou à caractère exceptionnel et sur demande écrite des parents.

Dans ce cas, les parents doivent venir chercher l'enfant à l'école.

Renseignements administratifs et assurances

Pour les enfants dont les parents sont séparés, il est demandé de le signaler sur la fiche de renseignements et de préciser quel parent a le droit de garde.

Cahier de liaison : lien entre l'école et la famille. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées par les parents après en avoir pris connaissance. De même, les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous etc.

Assurance : votre enfant doit être couvert pour les dommages dont il serait l'auteur (responsabilité civile) et également pour ceux qu'il pourrait subir (responsabilité individuelle accident / dommages corporels).

Vous devez donc obligatoirement fournir une attestation précisant que l'enfant est entièrement couvert pour l'année 2022 / 2023

Matériel des enfants

Il est nécessaire de recouvrir les livres et les fichiers afin qu'ils soient préservés le mieux possible pendant l'année.

Il est également recommandé d'étiqueter le matériel personnel de votre enfant.

Vêtements, matériel de sport... à ses nom et prénom afin d'éviter toute confusion, ainsi que les livres prêtés par l'école.

Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, ou pour toute question ou problème, n'hésitez pas à venir à l'école avant ou après la classe.

Bonne rentrée à tous !

Périodes de vacances	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Académies	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles
Rentrée SCOLAIRE 2022	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances TOUSSAINT 2022	Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022		
Vacances NOËL 2022	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Vacances HIVER 2023	Du samedi 4 février au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023
Vacances PRINTEMPS 2023	Du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023
Pont ASCENSION 2023	Du mercredi 17 mai 2023 après les cours au lundi 22 mai 2023		
Vacances ÉTÉ 2023	Début des vacances d'été le samedi 8 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe.
Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.